



Règlementation RGPD 2025 pour le traitement des données des adoptants

L'association Liberté Animale s'engage à respecter le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) pour le traitement des données personnelles des personnes effectuant une demande d'adoption.

1. Responsable du traitement

Le responsable du traitement des données est l'association Liberté Animale, association sans refuge ayant pour mission le placement et l'adoption des animaux.

2. Données collectées

- Dans le cadre des demandes d'adoption et du suivi des animaux, l'association collecte les données personnelles suivantes :
 - Nom et prénom.
 - Date de naissance.
 - Adresse postale.
 - Adresse e-mail.
 - Numéro de téléphone.
 - Informations concernant le foyer (composition, logement, etc.).
 - Historique des adoptions et informations liées à l'animal adopté.
 - Photos prises lors des prévisites effectuées au domicile des adoptants.
 - Photos envoyées par les adoptants pour donner des nouvelles des animaux adoptés.

3. Finalités du traitement

Les données collectées sont nécessaires pour :

- Gérer les demandes d'adoption et les processus de prévisite.
- Établir et conserver les contrats d'adoption.
- Assurer un suivi après adoption pour le bien-être de l'animal.
- Conserver une traçabilité des adoptions pour garantir la sécurité des animaux.
- Valoriser l'activité de l'association en partageant, avec autorisation préalable, les photos des animaux adoptés sur les supports de communication (site internet, réseaux sociaux, etc.).

4. Base légale du traitement

Le traitement des données est fondé sur :

- L'exécution d'un contrat (contrat d'adoption).
- Le respect des obligations légales liées à la traçabilité des animaux.
- Le consentement explicite pour l'utilisation des photos à des fins de communication publique.

5. Durée de conservation des données

- Données personnelles : Conservées jusqu'au décès de l'animal adopté afin de garantir un suivi et une traçabilité complète.
- Photos : Les photos prises lors des prévisites et celles envoyées par les adoptants sont

conservées selon les mêmes modalités, sauf demande de suppression de la part de l'adoptant ou lorsque leur utilisation n'est plus nécessaire.

6. Partage des données

Les données personnelles, y compris les photos, ne sont accessibles qu'aux bénévoles de l'association impliqués dans le processus d'adoption (prévisites, gestion des contrats, suivi après adoption). Les photos peuvent être publiées sur les supports de communication de l'association uniquement après obtention du consentement explicite des adoptants.

7. Droits des personnes concernées

Conformément au RGPD, les adoptants disposent des droits suivants :

- Droit d'accès : Obtenir une copie des données personnelles détenues par l'association, y compris les photos.
- Droit de rectification : Demander la correction des données inexacts ou incomplètes.
- Droit d'effacement : Demander la suppression des données, y compris les photos, sauf si leur conservation est obligatoire.
- Droit à la limitation du traitement : Restreindre l'utilisation de leurs données dans certains cas.
- Droit d'opposition : S'opposer au traitement de leurs données pour des motifs légitimes, y compris l'utilisation des photos.
- Droit à la portabilité : Recevoir leurs données sous un format structuré.

8. Modalités d'exercice des droits

Les demandes relatives aux droits des personnes concernées doivent être adressées par e-mail ou courrier postal au responsable du traitement, à l'adresse suivante :

liberteanimale@gmail.com

Une réponse sera apportée dans un délai d'un mois, conformément à la réglementation en vigueur.

9. Sécurité des données

L'association met en œuvre toutes les mesures techniques et organisationnelles nécessaires pour garantir la sécurité et la confidentialité des données collectées (stockage sécurisé, accès restreint aux données, protection des fichiers numériques, etc.).

10. Réclamations

En cas de litige ou de non-respect des droits, les adoptants peuvent déposer une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente : la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés).

Ce document peut être mis à jour pour tenir compte des évolutions légales ou organisationnelles. La version en vigueur sera toujours accessible auprès de l'association.